
Règlement particulier du 8ème TOURNOI DE DOUBLES DE GIF 2024

Ce règlement complète le Règlement Général des Compétitions (RGC) de la Fédération Française de Badminton (FFBaD).

Article 1 : généralités

1.1 Le tournoi est autorisé sous le numéro d'autorisation et sous le nom « **8ème Tournoi de Doubles de Gif 2024** ». Il se déroule les **23 et 24 novembre 2024** au gymnase des Goussons, Le Mail, 91190 Gif sur Yvette, sur 7 terrains.

1.2 Le tournoi se déroule selon les règles de la FFBaD, les dispositions particulières de la LIFB et le règlement ci-après. Toute participation implique l'adoption du présent règlement.

1.3 Tout participant doit être en règle avec la FFBaD et doit être en possession de sa licence compétition.

1.4 Le Juge-Arbitre de la compétition est **Arnold AKPLOGAN**. Ses décisions sont sans appel. Le Juge-Arbitre est en droit de disqualifier partiellement ou totalement tout joueur qui ne respecterait pas les règlements cités à l'article 1.2. Le GEO du tournoi est Gwendal LE FUR.

Article 2 : séries et tableaux

2.1 Le **8ème tournoi de doubles de Gif 2024** est un tournoi National qui s'adresse à tous les joueurs des catégories « minime » « cadet », « junior », « senior » et « vétérans », des séries N3 à NC.

2.2 Les tableaux seront décomposés par série de 1 à 5 séries maximum de la façon suivante : Série 1 N3/R4, Série 2 R5/R6, Série 3 D7/D8, Série 4 D9/P10 et Série 5 P11/NC. L'attribution des joueurs dans chaque série se fera selon le classement CPPH dans les tableaux de *DH*, *DD*, *MX*. La meilleure des deux moyennes de la paire sera retenue pour l'inscription dans le tableau.

2.3 Constitution des paires en doubles : seules les paires inscrites avec un maximum de 2 classements entre les joueurs seront acceptés. Ex : une paire N3/R5 est acceptée mais pas une paire R6/D9 (classement à J-30 avant le tournoi).

2.4 Les doubles seront joués le samedi et le mixte le dimanche. Aucune spécification horaire ne sera prise en compte lors de l'inscription des joueurs.

2.5 Tous les tableaux se jouent avec un mode de qualification composé d'une phase de poules suivie d'une phase en élimination directe.

2.6 En cas d'affluence importante, le comité d'organisation se réserve le droit de limiter les inscriptions dans un (ou plusieurs) tableau(x) ou d'en modifier le mode d'élimination.

2.7 En cas de faible affluence, le comité d'organisation se réserve le droit de fusionner des tableaux, voire d'en supprimer.

Article 3 : inscriptions

3.1 La date limite d'inscription est fixée au **26 octobre 2024**. Les classements par points hebdomadaires seront arrêtés à cette date, pour la confection et la validation des tableaux. Les joueurs non licenciés à cette date seront mis en liste d'attente.

3.2 La date du tirage au sort est fixée au **09 novembre 2024**. Les joueurs doivent être licenciés à la date du tirage au sort. Le CPPH sera pris en compte à cette date pour le calcul des points.

3.3 Les inscriptions se feront en mode standard obligatoirement sur badnet.org ou l'application ebad. L'inscription ne sera retenue qu'après paiement en ligne. Ceci a pour but de faciliter la gestion des inscriptions, des règlements et des remboursements.

3.4 Pour tout renseignement, contacter notre responsable à l'adresse tournoi.badagif@gmail.com.

3.5 Les frais d'inscription s'élèvent à **17€ pour 1 tableau, 22€ pour 2 tableaux (dont 2€/inscription étant reversé à la FFbAd)**.

3.6 Les joueurs peuvent s'inscrire dans les tableaux de double et/ou de mixte, dans la limite de deux tableaux.

3.7 Les tableaux ne seront ouverts qu'avec un minimum de quatre paires inscrites. En cas d'inscriptions inférieures à six, le tableau se jouera obligatoirement en une poule unique.

3.8 Les joueurs classés dans diverses séries pourront s'inscrire dans les tableaux correspondants à leur classement. Pour le bon déroulement du tournoi, le comité d'organisation ainsi que le juge-arbitre se réservent le droit de changer la série d'inscription du joueur pendant la période d'ajustement si son classement l'exigeait.

3.9 Si un joueur souhaite jouer en double et n'a pas de partenaire, l'organisateur, dans la mesure du possible, lui en attribuera un.

3.10 Aucune dérogation horaire n'est acceptée. Les joueurs doivent être disponibles le samedi de 7h00 à 23h00 et/ou le dimanche de 7h00 à 19h00.

3.11 Le compétiteur est seul responsable de ses inscriptions et ne pourra se retourner, en cas d'erreur d'inscription, sur une tierce personne. Les conséquences des erreurs susceptibles d'apparaître dans la composition des tableaux et relevant de feuilles d'engagement mal complétées sont supportées par le club en cause. Veuillez à bien renseigner la fiche d'inscription avec votre numéro de licence et vos classements.

Article 4 : forfaits

4.1 Tout joueur s'inscrivant au **8ème tournoi de doubles de Gif 2024** doit connaître le règlement fédéral relatif aux forfaits.

4.2 Tout joueur devenant indisponible aux dates du tournoi doit en faire part par écrit à l'organisateur dans les plus brefs délais.

- Si l'annonce est faite avant le tirage au sort, le joueur est remboursé des frais d'inscription ;
- Si l'annonce est postérieure à la date du tirage au sort, le joueur doit envoyer (dans les 5 jours suivant la compétition) un justificatif à la LIFB accompagné du formulaire fédéral rempli. **Une copie du justificatif doit également être envoyée ou présentée à l'organisateur** pour que celui-ci procède au remboursement des frais d'inscription. Aucun remboursement ne peut être effectué sans justificatif.

4.3 Lorsque l'un des joueurs d'une paire de doubles est défaillant, son partenaire doit notifier par écrit à l'organisateur s'il souhaite maintenir sa participation ou se retirer. En cas de maintien, le joueur peut proposer un remplaçant ou l'organisateur essaie dans la mesure du possible de trouver un joueur pour compléter la paire. Sinon le joueur sera considéré comme « forfait partenaire » et remplacé dans le tableau.

Article 5 : déroulement

5.1 Les convocations sont envoyées par courriel à l'adresse de contact portée sur la fiche d'inscription. En cas d'envois successifs, la dernière convocation envoyée est à prendre en compte.

5.2 Tout joueur doit se présenter à la table de pointage dès son arrivée dans le gymnase chaque jour de la compétition où il est convoqué. En cas de retard, le joueur doit contacter les organisateurs sous peine d'être déclaré forfait lors de son premier match. Les joueurs seront convoqués 1 heure avant leur match (sauf les premiers matches du jour) et pourront être appelés à tout moment en cas d'avance de l'échéancier. L'échéancier est affiché uniquement à titre indicatif.

5.3 Tout joueur souhaitant s'absenter du gymnase en cours de compétition doit en demander l'autorisation au juge-arbitre, sous peine d'être déclaré forfait à l'appel de son match.

5.4 Une tenue de badminton, conforme à la circulaire fédérale en vigueur, est exigée sur les terrains. Toute demande de dérogation doit se faire auprès du juge-arbitre muni d'un justificatif écrit. Les joueurs et le public doivent respecter les lieux et le matériel mis à disposition, les chaussures de villes sont interdites sur l'aire de jeu.

5.5 Les volants sont à la charge des joueurs et seront fournis à part égal entre eux. Le volant officiel du tournoi est de marque Babolat 2, homologué par la FFBad. Il est en vente sur les lieux de la compétition et sera utilisé par les compétiteurs en cas de désaccord entre eux.

5.6 Tous les matchs se jouent en auto-arbitrage exceptés les ½ et les finales de la séries N3 lors desquelles des arbitres officieront afin d'être en conformité avec les directives de la Ligue. Un joueur peut à tout moment faire appel au juge-arbitre qui si possible désigne un arbitre ou faisant office.

5.7 Le temps de repos entre deux matches est de **20 minutes**, entre le dernier volant du match précédent et le premier du suivant. Les joueurs disposent de **3 minutes** entre l'appel et le début de leur match, test des volants compris.

5.8 Tout volant touchant un obstacle situé au-dessus du terrain autre que l'infrastructure sera compté faute, sauf au service où le joueur pourra resservir une seconde fois.

5.9 Seuls ont accès au plateau de jeu les joueurs appelés à disputer leur match, les membres du comité d'organisation, le juge arbitre, les arbitres (ou faisant office) et les coaches (2 maximum par demi-terrain).

5.10 Le comité d'organisation décline toute responsabilité en cas de vol, perte ou accident.

5.11 La participation au **8ème tournoi de doubles de Gif 2024** requiert la lecture et l'acceptation de ce règlement, lequel est consultable sur le tableau d'affichage du gymnase.

5.12 L'utilisation de substance et de tout moyen destiné à augmenter artificiellement le rendement en vue ou à l'occasion de la compétition, et qui peut porter préjudice à l'éthique et à l'intégrité physique de l'athlète, est prohibée. La liste des produits dopants est rendue officielle par le Ministère chargé des sports (extraits de l'article 10 du règlement Médical du Guide de Badminton).

5.13 Les récompenses seront remises à la fin d'un tableau, pendant une cérémonie protocolaire, aux lauréats présents. Aucune dérogation ne sera faite.